

CONDUITE D'ENGINS



FORMATION INITIALE

CONDUITE D'UNE GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT

(avec ou sans télécommande)

- *OPTION CACES® R490
- Option CACES® sans télécommande Option CACES® avec télécommande





Toute personne non expérimentée appelée dans le cadre de ses fonctions, à utiliser une grue auxiliaire.



Niveau Débutant **24H DE FORMATION**

Option CACES® 4 à 7h

PARTICIPANTS

Option CACES® 4 à 6 personnes (+1J)



Eligible FIAF



MÉTIERS CONCERNÉS Conducteur de grue auxiliaire, agent d'espaces verts...

LIEU DE FORMATION

Sur site(s) CIPAC Formation

Théorie: 210 rue Gervolino Nouméa Pratique: Plateforme à Ducos

Sur site client

Intra uniquement



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

INTER / INTRA ENTREPRISE

PROFIL DE L'INTERVENANT

Homme métier, certifié CACES® R490 Minimum 5 ans d'expérience dans la conduite d'engin de levage

Agréé DFPC, spécialisé 311

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Être capable de comprendre les bases fondamentales théoriques et pratiques des consignes de déplacement en sécurité de grue auxiliaire
- Être capable de comprendre le fonctionnement des accessoires et équipements de la grue et d'assimiler les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de grue.
- Être capable de réaliser les opérations de manutention prescrites.
- Être capable de rendre compte des anomalies constatées.
- Être capable d'interpréter un abaque de charges
- Être capable de vérifier la conformité d'une grue aux manœuvres prévues
- Être capable d'assurer l'entretien de la grue en fin de poste

> PRÉ-REQUIS

- Présenter les aptitudes médicales requises.
- Savoir lire et écrire le français.
- Être âgé de 18 ans.
- Nous fournir le manuel d'utilisation de la machine ainsi que la vérification générale périodique (VGP) en cours de validité une semaine avant le début de la formation (uniquement pour une formation sur engin mis à disposition par le client).
- Chaque stagiaire devra être muni de ses Equipements de Protection Individuelle (tenue de travail adaptée, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, gilet haute visibilité).

MOYENS TECHNIQUES

Accueil au centre de formation

Salle climatisée, équipée d'un écran interactif ou d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc, d'un paperboard, avec accès wifi.

Les Pauses

Cafétéria, toilettes, fontaine à eau

Accueil sur site client

Une salle adaptée pour la théorie. Une aire d'évolution, engin(s) conforme(s) et accessoires de levage, des charges Les tests CACES® réalisés uniquement sur plateforme agréée.

MÉTHODES D'ANIMATION

- Support pédagogique stagiaires
- Exposé
- Vidéos
- Observation active
- Mises en situation pratique
- Échanges de pratiques
- Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Théorie

Examen sur table : questionnaire à choix multiples

Pratique

Mise en pratique selon grille d'évaluation

CACES®

Théorie : Test QCM Pratique : Grille évaluation

Satisfaction client

Fiche évaluation de la formation

LIVRABLES

- Bilan du formateur
- Attestation individuelle de formation

TARIF

- INTER Entreprise: 139 900 XPF HT / personne
- Option CACES® ou INTRA Entreprise:
 Nous consulter

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Les inscriptions doivent être réalisées au plus tard 3 jours avant le début de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE (1 jour)

- · Description des différents types de grue
- Conditions d'utilisation d'une grue auxiliaire
- Les règles fondamentales de physique
- Caractéristiques fonctionnelles et conditions d'utilisation courantes des grues auxiliaire
- Les différents organes de service et dispositifs de sécurité, leur technologie et leur fonction
- Les gestes de commandement
- Le choix des élingues
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, de signalisation de chantier temporaire
- Les principaux risques lors de l'utilisation de la grue auxiliaire
- Vérifications avant utilisation (contrôles quotidiens à effectuer)

PARTIE PRATIQUE (2 jours)

- Adéquation de la grue auxiliaire à l'opération de manutention envisagée
- Respect des tableaux de levage pour la manutention des charges
- Vérifications et opérations nécessaires avant la prise de poste
- Positionner le véhicule pour la manœuvre, balise la zone (balisage et signalisation)
- Caler et mettre en place les stabilisateurs, vérifier l'horizontalité du véhicule
- Manœuvres de positionnement avec souplesse et précision
- Elinguer la charge, utiliser différents dispositifs porte-charge
- Se positionner hors de la zone de risque par rapport au véhicule, à la charge, à l'environnement
- Remise de la grue auxiliaire en position transport avant chaque déplacement
- Vérifications et opérations nécessaires en fin de poste

CERTIFICATION CACES® (0,5 à 1 jour)

(Nombre de personnes variable selon type de commande)

- Examen sur table
- Examen pratique